



Saint-Germain
lès-Corbeil

**Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 16 mars 2026

Objet : Convocation conseil municipal
Affaire suivie par Emilie GAILLARD
Directrice Générale des Services
Tél. : 01.69.89.79.61 / affaires.generales@sglc.fr

Cher(e) Collègue,
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**VENDREDI 20 MARS 2026 à 20h30
en mairie**

ORDRE du JOUR



1. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 mars 2026
Installation du conseil municipal
2. Élection du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Élection des adjoints
5. Lecture de la charte de l'élu local
6. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Yann PÉTEL


Affichage mairie et
publication site internet de la ville le 16-03-2026

Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil
2 route de Lieusaint - 91250
Département de l'ESSONNE

Tél. : 01 69 89 70 70
Fax : 01 60 75 01 91
Courriel : contact@sglc.fr